SAVING LIVES
CHANGING LIVES



L'impact de la crise sécuritaire de Fevrier sur la securite alimentaire des ménages.

HAITI: Zone Métropolitaine de Port-au-Prince | Mars 2025

Points saillants

◊ **Une détérioration accélérée de la consommation alimentaire :** la crise entraîne une augmentation de 6 points de pourcentage de la proportion de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre, passant de 36 % à 42 % en seulement 1 mois, comparé à une variation annuelle de +8 points de pourcentage. Les communes de Port-au-Prince, de Carrefour et de Delmas sont les plus sévèrement touchées.

◊ **Augmentation de la privation alimentaire dans les ménages :** Plus de huit (8) ménages sur 10 ont expérimenté la faim modérée ou sévère –sur l'échelle de la faim des ménages (HHS) avec une concentration alarmante dans les communes de Cité Soleil, Croix-des-Bouquets et Port-au-Prince respectivement de 90 %, 89 % et 91 %

◊ **Reduction du nombre de repas:** 67 % des ménages ne prennent qu'un repas par jour (61% en novembre 2024), voire sautent des journées entières sans manger. Cette proportion atteint 73 % chez les IPDs.

◊ **Vulnérabilité accrue des déplacés internes ;** exacerbée par des déplacements massifs avec une forte intention de migration (plus de 60 % des ménages, bien que non planifiés en raison de la crise) et une insécurité alimentaire aiguë : 89 % des déplacés internes ont une consommation alimentaire insuffisante (pauvre et limite), soit 20 points de pourcentage de plus que les non-déplacés.

◊ **Hausse du coût du panier alimentaire de 6%,** atteignant 26 585 gourdes haïtiennes pour une famille de 5 personnes, notamment à Delmas et à Pétion-Ville. Des hausses de 2 % à Carrefour et à Cité Soleil, et de 3 % à Tabarre, ont également été observées entre la fin février et mars.

◊ **Volatilité des prix des denrées de base**, marquée par des augmentations significatives allant de 8 % à 20 % pour des produits essentiels tels que le riz et le sucre, et de 13 % pour la farine de blé à Delmas.

◊ **Un niveau d'assistance faible** : seuls 6 % des ménages déclarent avoir reçu une assistance humanitaire générale et 3 % des fonds ou transferts issus de la diaspora.

WFP
World Food Programme

Contexte

Haïti est actuellement confronté à une crise sécuritaire sans précédent. La recrudescence des violences armées survenue à mi-novembre 2024, dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, s'est amplifiée depuis le 14 février 2025, engendrant des déplacements internes massifs de population. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 42 538 personnes ont été contraintes de quitter leurs foyers en début de mois, accentuant ainsi la vulnérabilité des ménages.

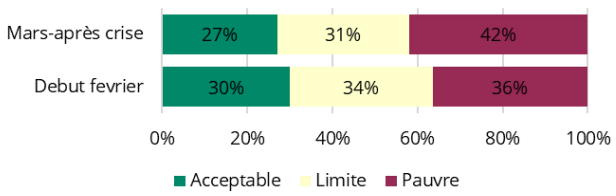
La crise a également entraîné une forte volatilité des prix sur les marchés, rendant l'accès aux denrées alimentaires de base extrêmement difficile pour une grande partie de la population de la capitale.

Cette analyse met à jour la note partagée par le PAM en novembre 2024 sur l'impact de cette crise sur la sécurité alimentaire des ménages dans l'ensemble de la zone métropolitaine de Port-au-Prince au regard de la situation du 14 février.

La consommation alimentaire

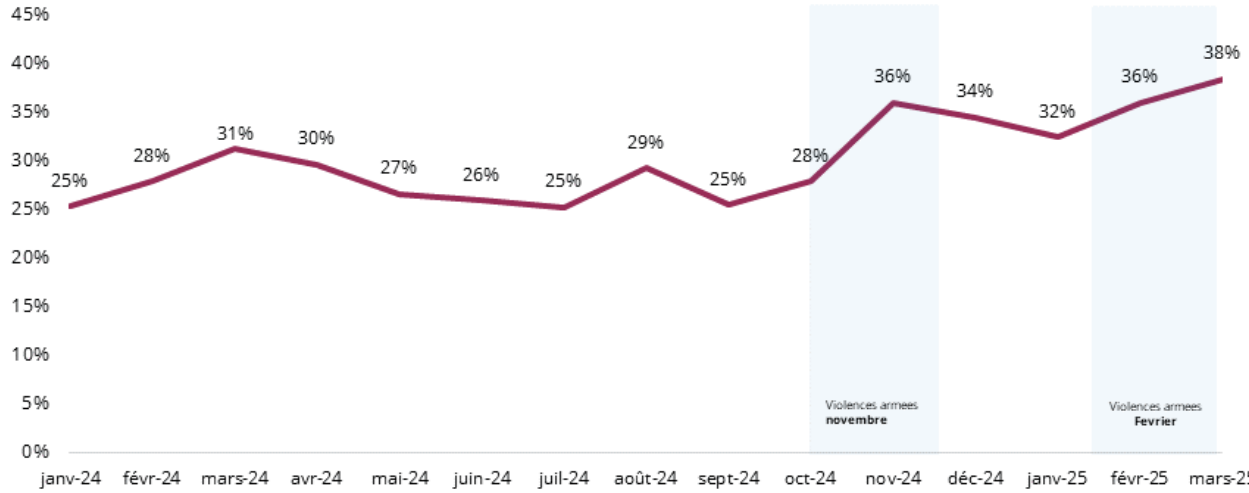
La consommation alimentaire a été durement affectée, affectant de manière disproportionnée les populations les plus fragiles. Dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, sur une année, la proportion de ménages avec une consommation alimentaire pauvre a augmenté de 8 points de pourcentage, passant de 28 % en février 2024 à 36 % en février 2025. Cette dégradation continue de la sécurité alimentaire des ménages s'est amplifiée pour atteindre 42 % un mois après la recrudescence des violences armées du 14 février.

Cette **augmentation de 6 points de pourcentage en un mois révèle une détérioration rapide de la consommation alimentaire des ménages.** Les communes de Port-au-Prince, de Carrefour et de Delmas sont particulièrement touchées, avec respectivement 57 %, 47 % et 46 %.



Graphique1. Le score de consommation alimentaire entre le début de la crise et mars sur la zone métropolitaine de Port-au-Prince, Haïti.
Source : WFP, Geopoll/HungerMap[LIVE] (2025)

Cette récente crise a entraîné une réduction drastique du nombre de repas consommés par jour : **plus de 67 % des ménages ne prennent en effet qu'un seul repas par jour, voire sautent des journées entières sans manger.** Cette situation est le résultat direct de la volatilité des prix sur les marchés, elle-même amplifiée par l'insécurité et les perturbations économiques. Les familles sont contraintes de faire des choix difficiles, sacrifiant souvent la qualité et la quantité de leur alimentation pour survivre.



Graphique2. Evolution mensuelle du % de menages avec un score de consommation alimentaire "pauvre" sur la zone métropolitaine de Port-au-Prince, Haïti. *Source : WFP, Geopoll/HungerMap[LIVE] (2025)*

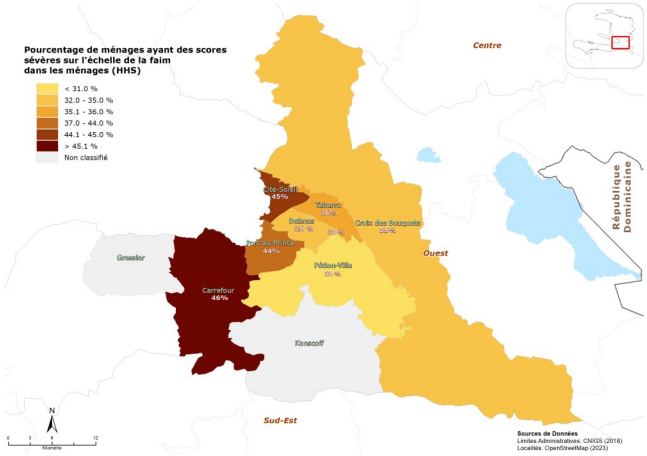
La privation alimentaire dans le ménage

Les résultats de l'analyse de la privation alimentaire au sein des ménages, notamment à travers l'échelle de la faim (Household Hunger Scale ou HHS)[1] restent préoccupants dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

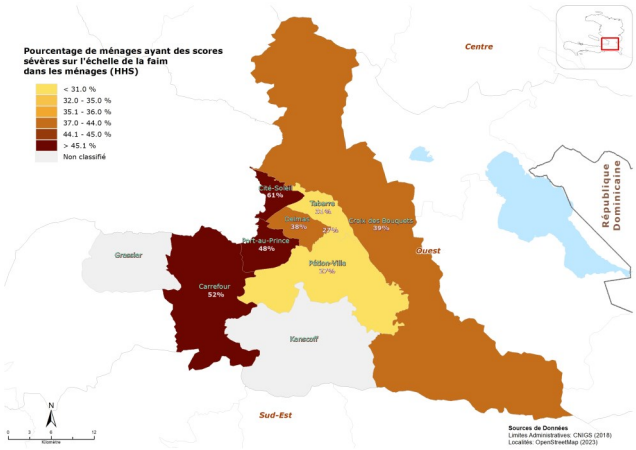
L'analyse de la privation alimentaire à Port-au-Prince révèle une crise humanitaire alarmante, exacerbée par l'instabilité et la violence.

81 % des ménages ont expérimenté la faim modérée ou sévère dans l'ensemble de la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Les communes de Port-au-Prince (85 %), Carrefour (85 %), Pétion-Ville (82 %) et Cité Soleil (81 %) sont les plus touchées, avec des scores plus élevés. Cette situation pourrait s'expliquer par la hausse des prix, les perturbations d'approvisionnement et la perte de revenus.

Debut Février



Mars– après la crise



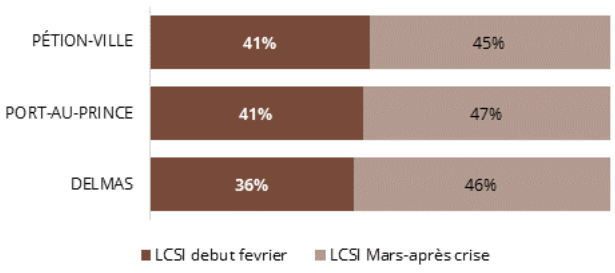
Source: mVAM,PAM, Haiti

Les stratégies d'adaptation

Face aux restrictions d'accès à la nourriture qui ont suivi la recrudescence des violences armées en février 2025, **44 % des ménages de la zone métropolitaine de Port-au-Prince ont adopté des stratégies d'adaptation d'urgence ou de crise basées sur les moyens de subsistance pour assurer leur sécurité alimentaire (LCSI).**

Parmi eux, 31 % ont adopté des stratégies de crise comme la vente d'actifs productifs ou de moyens de transport (machine à coudre, brouette, bicyclette, voiture, etc.) ou la réduction des dépenses de santé ou d'éducation par manque de nourriture ou d'argent, ou encore la mendicité et/ou les demandes d'argent et/ou de nourriture. Enfin, 13 % ont adopté des stratégies d'urgence, comme la mendicité, la demande d'argent ou de nourriture, ou la vente de biens immobiliers par manque de nourriture.

Les communes de Delmas, Port-au-Prince et Pétion-Ville concentrent une population qui adopte de plus en plus de stratégies d'urgence ou de crise, soit une hausse respective de 10 points de % ; 6 points de % et 4 points de %.



Graphique3. % des ménages adoptant des stratégies de subsistance d'urgence ou de crise pour la sécurité alimentaire entre début février et mars-après crise ; Haïti.
Source : WFP, Geopoll/HungerMap[LIVE] (2025)

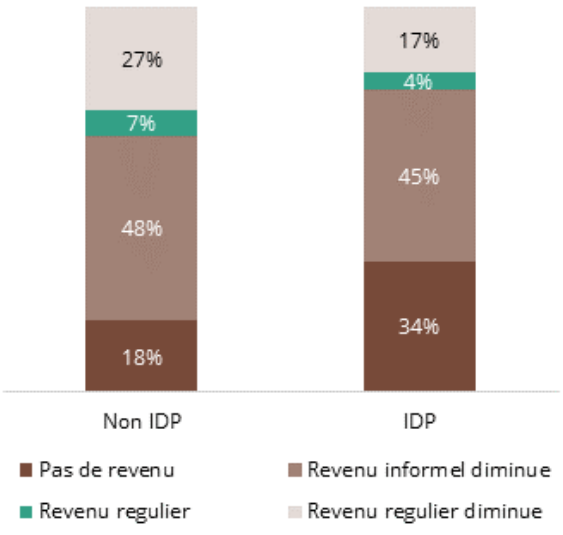
Priere noter que la proportion de ménages avec un score de faim modérée ou sévère sur l'échelle de la faim des ménages (HHS) ne doit pas être comparée à la proportion de ménages en « famine », telle que définie par l'analyse IPC .

Les déplacés internes

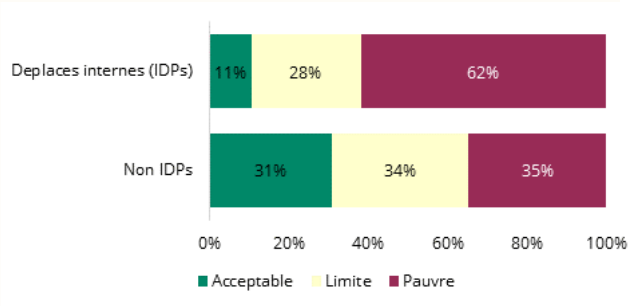
La vulnérabilité des déplacés internes est exacerbée par des privations plus importantes , ce qui entraîne une détérioration de leur sécurité alimentaire.

Les violences survenues à Delmas le 14 février 2025 ont déclenché un déplacement massif de population, une conséquence directe de l'escalade de l'insécurité. En début mars, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a recensé 42 538 personnes contraintes de fuir leurs domiciles, dont certaines avaient déjà été déplacées à plusieurs reprises en raison de l'insécurité persistante. Cette situation met en lumière la vulnérabilité extrême de ces populations, prises au piège d'un cycle de déplacements forcés et de précarité.

L'insécurité grandissante pousse plus de 60 % des ménages de la zone métropolitaine à envisager la migration, tandis que les déplacés internes (IDP) sont confrontés à des conditions socio-économiques difficiles : seulement 4 % disposent d'un revenu stable, 17 % ont vu leurs revenus chuter et 79 % évoluent dans le secteur informel.



Graphique4. Vulnérabilité économique : pourcentage de ménages selon le type et l'évolution du revenu sur la zone métropolitaine de Port-au-Prince, Haïti.
Source : WFP, Geopoll/HungerMap[LIVE] (2025)



Graphique5. Le score de consommation alimentaire entre le début de la crise et Mars sur la zone métropolitaine de Port-au-Prince, Haïti.
Source : WFP, Geopoll/HungerMap[LIVE] (2025)

Par ailleurs, l'analyse révèle une disparité importante en matière de sécurité alimentaire entre les populations déplacées internes (PDI) et les ménages non déplacés. En effet, **77 % des PDIs déclarent ne prendre qu'un repas par jour**, voire passer des journées entières sans manger, contre 60 % pour les ménages non déplacés. Cela souligne ainsi la précarité accrue à laquelle les PDI sont confrontés.

De plus, **89 % des ménages PDI connaissent une consommation alimentaire insuffisante (pauvre ou limite)**, contre 69 % pour les ménages non déplacés, soit une difference de 20 point de pourcentage,

La sévérité de la faim est également plus prononcée chez les PDIs, avec **67 % d'entre eux qui ont un score de faim modéré ou sévère sur l'échelle de la faim des ménages (HHS),** contre 37 % pour les ménages non déplacés, représentant une différence de 30 points e pourcentage.

Face à cette crise, **24 % des ménages déplacés à l'intérieur du pays ont recours à des stratégies d'adaptation d'urgence** telles que la mendicité et/ou la collecte (demander de l'argent/de la nourriture à des étrangers) ou hypothéquer/vendre des biens pour assurer leur sécurité alimentaire, contre 14 % des ménages non déplacés.

[1]*Priere noter que la proportion de ménages avec un score de faim modérée ou sévère sur l'échelle de la faim des ménages (HHS) ne doit pas être comparée à la proportion de ménages en « famine », telle que définie par l'analyse IPC .*

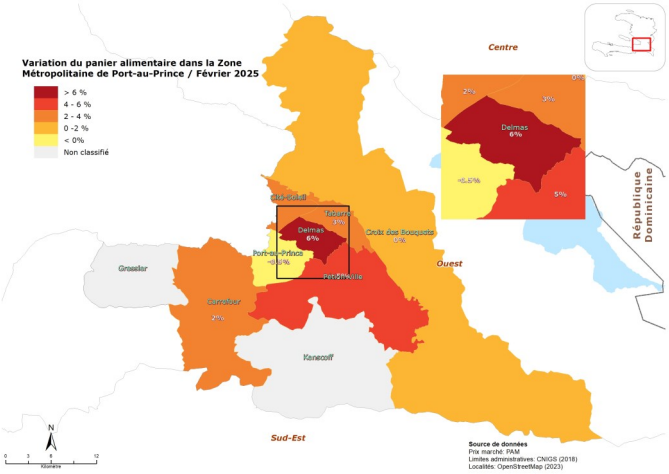
III. Impact sur les marchés

La crise sécuritaire du 14 février a engendré une situation aggravante dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, où **73 % des ménages peinent à accéder aux marchés.** Ce chiffre atteint 76 % à Delmas, épicentre de la crise.

Cette situation a provoqué **une hausse du coût du panier alimentaire atteignant 6 %, notamment à Delmas et à Pétion-Ville.** Sur les autres communes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, le coût du panier alimentaire a connu des hausses de 2 points de pourcentage à Carrefour et à Cité Soleil, et de 3 points à Tabarre.

Les communes de Croix-des-Bouquets et de Port-au-Prince ont connu une relative stabilité due à la chute du prix de la semoule de maïs (- 23 points de pourcentage) et de la farine de blé (- 15 points de pourcentage), respectivement.

L'augmentation du coût du panier alimentaire s'explique notamment par la hausse significative de certaines denrées alimentaires comme le riz (+8 a +10 % sur Cite Soleil, Delmas et Tabarre) et l'huile végétale (+18 % sur Carrefour, Croix-des-Bouquets et Port-au-Prince).



Source: mVAM,PAM, Haiti

IV. Impact sur l'éducation

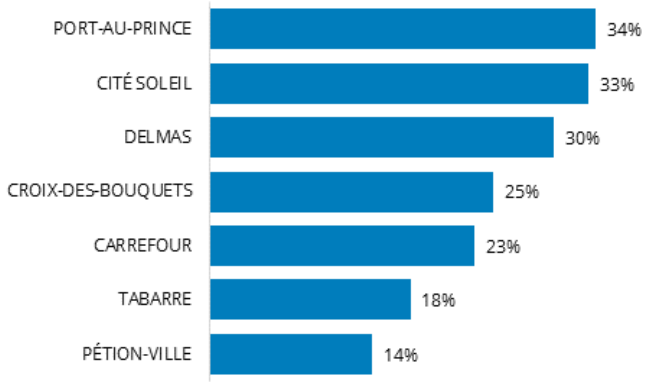
La crise multidimensionnelle qui sévit en Haïti, et plus particulièrement dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, a également eu des conséquences sur l'éducation des enfants.

En effet, seulement deux semaines après la recrudescence de la violence armée dans la commune de Delmas, les résultats de l'enquête montrent que, **dans 25 % des ménages de la zone métropolitaine, les enfants en âge scolaire ne vont pas à l'école.**

Les raisons, bien que multiples, peuvent être regroupées en deux grandes catégories:

- **la précarité financière :** 66 % des parents invoquent le manque de ressources pour couvrir les frais de scolarité suite à la perte de revenus liée à la situation sécuritaire.
- **L'insécurité omniprésente :** - les affrontements armés rendent les déplacements vers les établissements scolaires extrêmement dangereux et contraignent de nombreux parents à garder leurs enfants à la maison ou à attendre la fermeture des établissements, de manière progressive.

Les communes de Port-au-Prince, de Cité Soleil et de Delmas concentrent les proportions les plus importantes sur l'ensemble de la zone, soit respectivement 34 %, 33 % et 30 %.



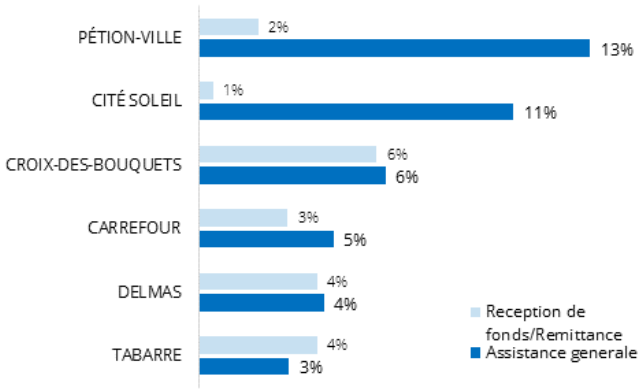
Graphique6. % Pourcentage de ménages avec enfants qui ne vont pas à l'école deux semaines après les événements de février, mars 2025 ; Haïti.
Source : WFP, Geopoll/HungerMap[LIVE] (2025)

Source : PAM, RAM-Haiti

V. Besoins d'assistance

Le suivi de l'assistance générale reçue par les ménages (nourriture, bons d'achat, semences, services de vulgarisation agricole, aliments pour le bétail, etc.) permet d'évaluer le niveau d'aide du point de vue des individus et des communautés et constitue un bon indicateur de l'évolution de l'aide.

La figure ci-dessous (graphique 7) montre que **seulement 6 % des ménages de l'ensemble de la zone métropolitaine de Port-au-Prince ont déclaré avoir reçu une aide générale au cours des trois derniers mois (19% pour les menages deplacees internes).** Des variations sont observées entre 2 % et 13 % à l'intérieur de la zone, avec des niveaux bas dans la commune de Port-au-Prince (2 %) et élevés à Pétion-Ville (%). Au-delà de l'assistance humanitaire, les ménages reçoivent également des envois de fonds/transferts d'argent en provenance de la diaspora. Seulement 3 % des ménages ont déclaré recevoir régulièrement de tels fonds de la diaspora sur l'ensemble de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, avec un maximum à 6 % sur la commune de Croix-des-Bouquets.



Graphique 7. % des ménages déclarent avoir reçu une assistance générale et des envois de fonds issus de la diaspora en mars 2025 ; Haïti..
Source : WFP, Geopoll/HungerMap^{LIVE} (2025)

METHODOLOGIES

[A] Système de surveillance continue en temps quasi-réel du PAM(MVAM/ HungerMap^{LIVE})

Ce système collecte des milliers de points de données d'enquête par jour, par le biais d'appels effectués depuis des centres dans le monde entier, y compris en Haïti. L'échantillon est composé de 116 ménages par département et de 120 ménages par commune dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, sélectionnés chaque mois par composition téléphonique aléatoire, pour être interrogés. Ces analyses permettent de suivre certains indicateurs clés de la sécurité alimentaire, tels que la consommation alimentaire ou les stratégies d'adaptation des ménages.

Les proportions de ménages avec une consommation alimentaire pauvre et/ou insuffisante présentées dans ce bulletin ne doivent pas être comparées aux proportions de personnes en situation d'insécurité alimentaire telles que fournies par les exercices de classification IPC. De même, la proportion de ménages avec un score de faim modérée ou sévère sur l'échelle de la faim des ménages (HHS) ne doit pas être comparée à la proportion de ménages en « famine », telle que définie par l'analyse IPC comme le stade le plus sévère de l'insécurité alimentaire. En effet, l'exercice d'analyse IPC intègre beaucoup plus d'indicateurs que ceux présentés ici : la consommation alimentaire, les stratégies d'adaptation et l'indice domestique de la faim, pour aboutir à une classification

Lien utile: *hungermap.wfp.org/*

[B] Le suivi des prix

La collecte de données pour le système de suivi du marché est basée sur des entretiens en face à face avec les détaillants, considérés comme des informateurs clés (IC). Elle est effectuée sur une base mensuelle dans la zone métropolitaine depuis septembre 2024 et des collectes ponctuelles sont réalisées en cas de choc soudain. Au moins cinq informateurs clés sont interrogés pour chaque produit sur un marché. Pour ce cycle (Janvier et après les événements de mi-Fevrier 2025), 155 détaillants ont fourni les prix des denrées alimentaires dans 11 marchés de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

La sélection des produits alimentaires tient compte du panier minimum de dépenses (PMD), conformément à la méthodologie de l'Initiative conjointe de surveillance des marchés (ICSM), et comprend sept produits de base : la farine de blé, le riz, le maïs, le sucre, les haricots noirs, les haricots rouges et l'huile végétale. Il prend en compte les besoins énergétiques (2 100 kcal) d'une famille de cinq personnes, conformément aux exigences minimales de SPHERE.

Lien utile : *www.wfp.org/market-analysis*

WFP | Haïti
Wanja KAARIA, Country Director
Erwan RUMEN , Deputy Country Director

Technical Team:
Smaila GNEGNE, Head of RAM unit
Wilfried CHIGBLO, VAM officer
Samuel BEAUSEJOUR , GIS Officer
Contact : smaila.gnegne@wfp.org